



MONTMORENCY

DIRECTION DE L'ÉDUCATION

RENTREE SCOLAIRE 2024

INSCRIPTIONS SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES

PETITE SECTION MATERNELLE

Si votre enfant est né en 2021 (3 ans révolus au 31 décembre 2024).

Les inscriptions se déroulent en Mairie, aux guichets des Affaires Générales, 1 bis avenue Foch :

ENTRE LE LUNDI 15 JANVIER ET LE 30 MARS 2024

Aux horaires suivants :

Lundi	de 14h à 17h
Mardi, mercredi, jeudi,	de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h
Vendredi	de 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h
Samedi	de 8h30 à 12h

Nous vous remercions de bien vouloir vous munir des documents suivants (photocopies et originaux) :

Un document justifiant de votre identité parmi les pièces suivantes :

- ✓ Livret de famille
- ✓ Acte de naissance
- ✓ Pièce d'identité
- ✓ Attestation sur l'honneur

Un document justifiant de l'identité de l'enfant parmi les pièces suivantes :

- ✓ Livret de famille
- ✓ Acte de naissance
- ✓ Pièce d'identité

Les justificatifs récents du domicile suivants :

- ✓ Justificatif de domicile
- ✓ Si hébergé, justificatif de domicile de l'hébergeant
- ✓ Attestation sur l'honneur de l'hébergeant

Conformément à l'article D 131-3-1 du Code de l'Éducation en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2020, le Maire peut faire procéder à la vérification de la domiciliation sur le territoire de la commune.

- ✓ Attestation CAF récente obligatoire,
- ✓ Attestation d'assurance responsabilité civile,
- ✓ Carnet de santé,
- ✓ Jugement de divorce ou de garde,

- ✓ Dernier avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023 délivré par l'administration fiscale, **à fournir avant le 13 septembre 2024,**
- ✓ Si changement de situation financière ou familiale : compléter par tout justificatif (bulletins de salaires, Assedic, indemnités journalières, livret de famille, etc.).

Direction de l'Éducation
Téléphone : 01 39 34 98 56
Courriel : scolaire@ville-montmorency.fr

Adresse postale
Hôtel de Ville
2, avenue Foch
BP 70101
95162 Montmorency Cedex

Accueil
1, avenue Foch
95160 MONTMORENCY